|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Composante 1:** **L’enseignement se fait en français et les instructions se concentrent sur des situations authentiques de communication grâce à un équilibre des 4 domaines du curriculum: écouter, parler, lire et écrire.** | | | |
| Le français est la langue d’instruction. Le langage/vocabulaire est présenté  ‘sur demande’ selon les besoins des élèves qui doivent communiquer en tant qu’acteur sociaux.  La planification à rebours est utilisée pour planifier des activités et des tâches inspirées de la perspective actionnelle qui permettent aux élèves de développer leurs compétences à écouter, parler, lire et écrire. La majorité du temps en salle de classe est consacré au développement de l’écoute et de l’interaction orale relié à une variété de situations authentiques et d’actes de paroles. | Le français est la langue d’instruction. Le Langage/vocabulaire est présenté surtout pour exprimer des fonctions ou des actes de paroles (ex . : faire une demande d’information) Moins d’importance est attachée à la forme du discours (ex. : utilisation du mode conditionnel)    Les activités et les tâches planifiées permettent aux élèves de développer leurs compétences à écouter, parler, lire et écrire. Celles-ci sont planifiées afin de créer ou simuler des communications authentiques selon l’âge et les intérêts des apprenants. | Le français est la langue d’instruction. La langue est fréquemment utilisée dans le cadre de thèmes exploités. (ex . : les vacances.., les saisons…) L’objectif premier est de développer du vocabulaire.  Les activités et les tâches qui permettent aux élèves de développer leurs compétences à écouter, parler, lire et écrire sont planifiées de façon aléatoire et l’évaluation portera surtout sur les compétences en lecture et en écriture. Les tâches planifiées à l’orale contiennent parfois des opportunités/situations favorisant l’interaction. | Le français est la langue d’instruction. La langue est principalement présentée de façon isolée et sans contexte. (ex . : unité sur le passé composé)  Plus de 50% du temps est alloué aux activités d’écriture et de compréhension en lecture. Les tâches à l’orale se présentent souvent sous le format de présentations orales. |
| **Composante 2: L’apprentissage, l’enseignement et l’évaluation des apprenants s’effectuent sous l’angle du développement de compétences langagières.** | | | |
| Les buts d’apprentissage, les critères de réussite, et la rétroaction sont constamment ancrés sur la qualité observée de l’utilisation du français par les élèves (ex. : comment l’élève utilise ses compétences langagières) dans les quatre domaines du curriculum. Les habiletés et les stratégies apprises, enseignées et/ou évaluées sont liées au développement de compétences linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques. | Les buts d’apprentissage, les critères de réussite et/ou la rétroaction mettent l’accent sur les habiletés et les stratégies qui sont reliées à la capacité des élèves à produire et bien comprendre des situations de communication en français. | Malgré le fait que les buts d’apprentissage soient centrés sur la capacité qu’ont les élèves à utiliser la langue cible, les critères d’évaluation eux, révèlent davantage des caractéristiques reliés à la forme plutôt qu’aux fonctions langagières. | Les buts d’apprentissage, les critères de réussite et/ou la rétroaction insistent sur la forme plutôt que les fonctions langagières. (ex. : l’accord du gendre)  Les connaissances et la compréhension du contenu sont au cœur de l’apprentissage. (ex. : quiz axé sur le contenu, vrai ou faux.) |
| **Composante 3: L’apprentissage est visiblement interactif.** | | | |
| Les interactions entre les élèves sont parfois structurées mais le plus souvent spontanées. Les élèves interagissent en français avec l’enseignant et les autres apprenants en réutilisant le langage appris dans un contexte familier et/ou nouveau.  Les interactions entre les élèves se produisent tout au long de la journée en s’appuyant sur le développement de compétences langagières ainsi que de l’engagement et la motivation de l’élève.  L’organisation de la salle de classe est centrée sur l’apprentissage des élèves. Ceux-ci se déplacent librement ce qui favorise des interactions de formes diverses et des regroupements variés selon les besoins et le contexte. | Les interactions entre les élèves sont principalement organisées et planifiées par l’enseignant. Les élèves ont des occasions quotidiennes pour interagir en français avec les autres élèves et avec l’enseignant.  Les interactions entre les élèves se produisent régulièrement en s’appuyant sur le besoin de communiquer.  L’organisation de la salle de classe favorise les interactions. Les pupitres/tables sont organisés en groupes. Les déplacements entre les différents groupes sont valorisés. | Les interactions les plus fréquentes sont celles entre élèves/enseignants dans des situations de pratiques guidées.  Les interactions entre les élèves se déroulent à des moments précis selon un contenu spécifique/thème.  L’organisation de la salle de classe favorise les interactions de manières structurées. Les pupitres/tables sont organisés en paires. | La majorité de la communication est faite par l’enseignant.  Les interactions entre les élèves sont principalement préparées et parfois mémorisées avant de prendre place.  L’organisation de la salle de classe ne permet pas aux élèves de se déplacer librement et/ou de les engager dans des activités de groupe. |
| **Composante 4: La métacognition et l’autonomie de l’apprenant jouent un rôle central.** | | | |
| Enseignants et élèves utilisent un langage commun afin de décrire le progrès basé sur un continuum de développement de compétences. Les élèves peuvent se situer et se fixer des objectifs spécifiques en tout temps visant l’amélioration, ceci leur permettant donc d’être bien informés sur les possibles occasions d’apprentissage à venir. Les élèves établissent des objectifs individuels dans leur apprentissage continu de la langue seconde. | En identifiant ce qu’ils sont capables de faire, les élèves sont engagés dans la description de leur progrès et dans la réflexion menant aux étapes nécessaires visant l’amélioration de leurs compétences langagières. La rétroaction de l’enseignant et celle des paires décrivant le développement des compétences font partie des occasions d’apprentissage à venir. | Les enseignants offrent de la rétroaction basée sur les acquis des élèves et suggèrent des pistes d’amélioration. L’autonomie des élèves se développe à travers les occasions qui leur sont offertes de mettre en pratique les pistes d’amélioration suggérées. | Les élèves sont conscients de leurs progrès grâce aux notes et à la rétroaction qu’ils ont reçues de leur enseignant. Les activités de métacognition mettent l’accent sur la correction des erreurs. |

**Implantation complète**

**Aucune implantation**